

JOURNÉE TYPE D'UN AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES EN PÉRIODE DE CONTAGION

LES PROFESSIONNELS

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

L'ATSEM vient en soutien de l'enseignant(e) afin d'accueillir les enfants selon l'organisation définie par l'équipe enseignante.

PENDANT LA CLASSE, L'ATSEM DOIT :

- Accompagner les enfants dans l'apprentissage et le respect des gestes barrières, en lien avec l'enseignant(e) : distanciation dans la classe, habillage en favorisant l'autonomie pour éviter les contacts.
- Emmener les enfants aux toilettes tout en veillant que les gestes barrières soient bien respectés (lavage des mains avant et après le passage aux toilettes).
- Aider les enfants à se déplacer dans l'enceinte de l'établissement.

Si un contact physique est indispensable, il conviendra de se laver les mains, juste après.

ÉQUIPEMENT DE L'ATSEM

SUR LES TEMPS DE CLASSES, IL EST OBLIGATOIRE DE PORTER :

- Un masque en présence des enfants, même lorsque la distanciation sociale est respectée (au minimum 1 mètre). Deux masques par jour (fournis par la Ville) sont nécessaires.
- Une blouse (en changer tous les jours).
- Une paire de sabots.

PENDANT L'ENTRETIEN ET LA DÉSINFECTION DES LOCAUX ET MOBILIERS, IL EST IMPOSÉ LE PORT :

- D'un masque et d'une visière/lunettes.
- De gants.
- D'une blouse.
- De sabots.

Le lavage des équipements pourra être effectué sur site (blouses et masques en tissus). Ces équipements nécessitent un lavage à 60 °C et un séchage au sèche-linge. La désinfection des sabots pourra être faite à l'aide d'un spray désinfectant.

MESURE D'HYGIÈNE DES PROFESSIONNELS

LE MATIN EN ARRIVANT :

- Se laver les mains.
- Mettre un masque.
- Se vêtir une blouse et sabots.

PENDANT LA JOURNÉE :

- Se laver les mains autant de fois que nécessaire.
- Accompagner les enfants dans leurs besoins quotidiens (passage aux toilettes, déplacements dans l'enceinte d'un établissement).

SUR LE TEMPS DU MIDI :

- Prendre une pause de 30 minutes pour déjeuner soit en salle de pause, en réfectoire, avec les enseignants, tout en respectant la distanciation sociale.

LE TEMPS DE SIESTE :

Veiller, en lien avec l'enseignant(e) :

- au bon aménagement de la salle de sieste dans le respect des distanciations sociales et des mesures de sécurité.
- au coucher des enfants si cela n'a pas été préalablement fait par l'équipe d'animations.
- au lever et à l'habillage des enfants.

LA SORTIE DES CLASSES :

- Assister l'enseignant(e) afin de remettre les enfants aux familles, selon les sorties définies par l'école.

EN CAS D'INCIDENTS (VOMISSEMENT / PIPI...) QUE FAIRE ?

- Se laver et se désinfecter les mains avant de prendre en charge l'enfant.
- Aider l'enfant à se déshabiller et à se rhabiller, s'il n'est pas autonome.
- Se relaver et se désinfecter les mains.
- Procéder au lavage et à la désinfection de la surface souillée.
- Se relaver et se désinfecter les mains.



NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

GÉNÉRALITÉS :

- Procéder au nettoyage quotidien du matériel pédagogique selon l'organisation mise en place par l'équipe enseignante.
- S'assurer de l'évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire (matin, midi et soir), en prenant soin d'évacuer le matériel à usage unique, dans une poubelle fermée.
- Aérer les salles de classe et du bâtiment par une ouverture des fenêtres pendant 10 à 15 minutes avant l'arrivée et au départ des élèves, pendant les temps de récréation et la restauration scolaire et pendant l'entretien et la désinfection des locaux.

AVANT L'ARRIVÉE DES ÉLÈVES :

- Aérer les salles de classe, sanitaires et toutes autres parties communes de l'établissement (quand cela est possible) pendant 10 à 15 minutes.
- S'assurer que le nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier est bien effectué avant l'arrivée des élèves.
- Vérifier systématiquement le réapprovisionnement en savon, papier essuie-mains et papier toilettes.

Si ce n'est pas le cas, contacter le Service Entretien/Restauration : Florence Ageorges ou Célia Chanceler (Tél. : 06 29 99 47 53)

PENDANT LES TEMPS DE RÉCRÉATION ET DE RESTAURATION :

- Aérer les salles de classe occupées.
- Désinfecter les tables, chaises et mobiliers utilisés.
- Procéder à la désinfection des sanitaires.

APRÈS LE DÉPART DES ÉLÈVES :

- Effectuer le nettoyage et la désinfection des locaux : Classes : sols, tables, chaises, matériel utilisé, supports pédagogiques selon le protocole défini.
- Le nettoyage et la désinfection des sols doivent au minimum être effectués 1 fois par jour.
- Les classes et parties communes doivent être aérées de façon continue, quand cela est possible.
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampes d'escalier...
- Désinfecter tous les lits du dortoir utilisés.
- Aérer les classes, les sanitaires et toutes les parties communes.

Prévoir quotidiennement un temps de lavage à 60°, pour les draps et les équipements de protection.



LES PARENTS

HORAIRES

LE PARENT DOIT :

- Respecter les horaires d'arrivée et de départ selon l'organisation définie par l'établissement scolaire.

EN CAS DE RETARD :

- Le parent contacte directement le directeur de l'établissement qui se charge d'accueillir l'enfant ou, en cas d'impossibilité, ce dernier peut déléguer cette tâche à l'ATSEM.
- Le directeur ou l'ATSEM accompagnera l'enfant jusqu'à sa classe.

TENUE VESTIMENTAIRE DE L'ENFANT (RAPPEL) :

LE PARENT DOIT :

- Vêtir son enfant de vêtements propres quotidiennement pour éviter les risques de contamination.
- Munir son enfant, lors de périodes d'ensoleillement et/ou de forte chaleur, d'une casquette pour les activités extérieures, d'une gourde ou bouteille d'eau marquée à son nom et prénom.
- Prévoir des vêtements de rechange à sa taille en cas d'accidents.
- Si aucun habit de rechange n'est fourni, le parent devra les nettoyer à 60° degrés et les restituer à l'école dans un sac plastique à usage unique.

LES ENFANTS

- L'accueil des élèves de maternelle se fait, selon les établissements, à partir de 8h20 - 8h30.
- L'enseignant et l'ATSEM accueillent les élèves par des entrées préalablement identifiées et selon les modalités de chaque établissement scolaire.
- À 16h30, les élèves sont pris en charge par les animateurs dans le cadre d'activités périscolaires, ceci jusqu'à la réouverture de l'étude.

